Madame, Monsieur,

A compter du 01 Février 2021, vous pouvez adhérer à Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine en ligne.

La demande d'adhésion (nouvelle ou renouvellement) sera disponible dans l'espace personnel du **référent** de votre structure. Le référent est la personne représentant votre structure (dirigent(e), directeur, directrice).

Nous invitons les structures qui n'ont pas encore de compte référent à le créer **dès à présent** en suivant ce lien : https://sso.aquitaine-cap-metiers.fr/account-requests/add

Le service adhésions